

COMOF

Bernard Baumberger, Pierre-André Doudin, Jean-Paul Moulin et Daniel Martin

Perception de l'offre et des mesures de pédagogie spécialisée dans l'école

Contexte

Pour tenter de répondre aux questions de «l'augmentation constante du nombre d'élèves fréquentant des classes spéciales et des écoles spécialisées» et «de l'accroissement des mesures pédo-thérapeutiques destinées aux élèves présentant des besoins particuliers», nous avons mené une enquête sur les représentations des enseignants et des psychologues scolaires dans ce domaine.

Une rapide revue de la littérature permet de fixer le contexte «scientifique» de l'usage des mesures de pédagogie spécialisée. Ainsi, tant de la part de certains enseignants que de certains parents, l'intégration en classe régulière d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement retarderait les apprentissages scolaires des élèves sans difficulté et ne permettrait pas de répondre aux besoins spécifiques des élèves en difficulté (Avramidis, Bayliss & Burden, 2000; Kaufmann, 1993; Scruggs & Mastropieri, 1996; Peltier, 1997). Le point de vue selon lequel l'intégration prêterait tant les élèves avec que sans difficulté tient plus d'une croyance ou d'un préjugé que d'une connaissance issue de faits expérimentaux et offrant une certaine garantie épistémique (Doudin et al., 2003). En effet, il existe de nombreux travaux qui montrent que l'intégration offre plus d'avantages que le recours à la différenciation structurale (pour des synthèses récentes, voir notamment Freeman & Alkin, 2000; Katz & Mirenda, 2002a,

2002b; Rousseau & Bélanger, 2004; Vienneau, 2004; Doudin & Lafortune, 2006).

Premièrement, le maintien en classe régulière d'élèves présentant des difficultés importantes ne péjore pas les apprentissages scolaires et sociaux des élèves sans difficulté (Peltier, 1997; Staub & Peck, 1995). Deuxièmement, le maintien en classe régulière d'élèves présentant des difficultés leur permet de mieux développer leurs compétences scolaires et sociales que s'ils étaient regroupés dans des classes spécifiques (Katz & Mirenda, 2002a, 2002b; Freeman & Alkin, 2000).

L'analyse de la population d'élèves fréquentant les classes spéciales, dans les différents systèmes scolaires en Suisse, permet de montrer une nette surreprésentation d'élèves d'origine étrangère (Sturny-Bossart, 1996; Doudin, 1998a, 1998b, 2002). Les conséquences peuvent être négatives notamment en ce qui concerne la construction de l'identité culturelle: des élèves migrants qui ont été orientés dans des classes regroupant des élèves en difficulté présentent un «repli» sur les valeurs de la culture d'origine, voire un certain «flou» de l'identité culturelle contrairement à des élèves migrants qui n'ont pas été orientés dans ce type de classe (Pons, Doudin & Pini, 2000; Doudin & Pons, 2003).

Méthode

L'enquête a été réalisée au travers de questionnaires s'adressant d'abord à tous les enseignants des écoles primaires (classes régulières), et ensuite aux psychologues rat-

tachés aux différents systèmes scolaires. L'échantillonnage a été réalisé en fonction du taux d'étrangers dans la commune. Nous faisons en effet l'hypothèse que ce taux peut avoir une influence sur les attributions des mesures de pédagogie spécialisée. Deux thématiques ont été retenues, chacune faisant l'objet d'un questionnaire particulier.

Etude des processus d'attribution des mesures de pédagogie spécialisée

Ce questionnaire tente de clarifier quels sont les mécanismes d'attribution de mesures de pédagogie spécialisée à des enfants fréquentant l'école régulière. Il s'adresse aux enseignants des classes régulières de l'école primaire (+3 à +6) et aux psychologues scolaires. Il s'intéresse:

- aux mesures et aux pratiques de pédagogie spécialisée à disposition dans l'école;
- aux raisons pouvant être à l'origine de leur accroissement;
- aux décisions d'attribution.

Ce questionnaire a été envoyé à 2945 enseignants et à 302 psychologues scolaires des cantons romands; 838 enseignants et 67

psychologues scolaires ont répondu entre mai et juin 2005.

Etude du seuil d'intégration dans l'école régulière

Notre deuxième enquête a pour objectif principal de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et de recenser l'offre de pédagogie spécialisée dans les classes enfantines et primaires (-2 à +6) des sept cantons participant à la démarche.

On s'intéresse en priorité à l'organisation de l'enseignement, à la collaboration, à la charge professionnelle et aux mesures de soutien à disposition.

Ce questionnaire a été envoyé à 2688 enseignants; 737 enseignants des sept cantons latins y ont répondu.

Discussion des résultats

L'offre crée la demande

Les principaux résultats sont résumés dans ce qui suit (pour des résultats détaillés, voir la publication COMOF: Kronenberg & Moulin, à paraître). Un principe souvent vérifié consiste à dire que l'offre crée la demande. Nos résultats semblent également confirmer

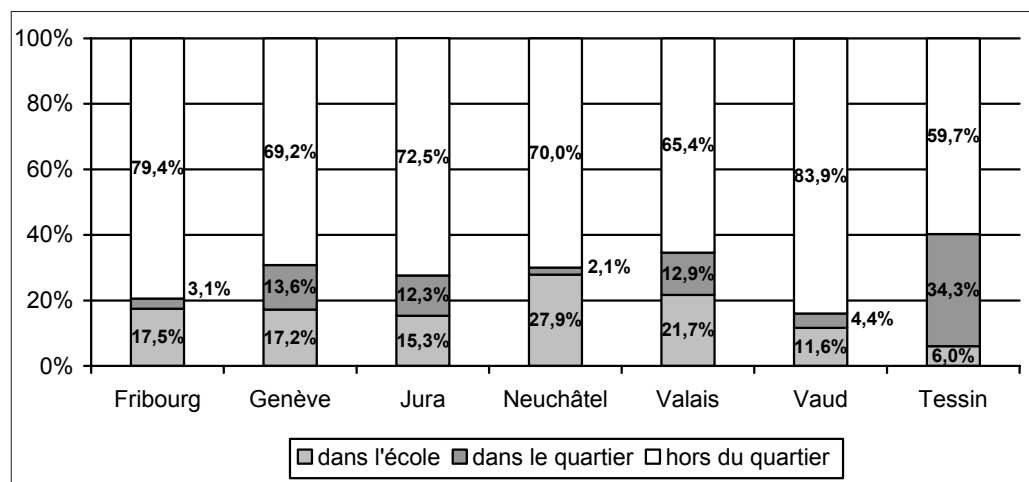


Figure 1: Disponibilité de l'offre selon la représentation des enseignants

ce principe puisque les deux cantons (Valais et Tessin) décrits comme les plus « intégratifs » sont ceux dont les enseignants déclarent avoir moins d'offres de pédagogie spécialisée à disposition. Paradoxalement, l'indice sur la difficulté d'accès aux offres montre, pour ces deux cantons, un accès significativement plus facile que dans les autres cantons.

De tous les cantons latins, le Tessin et le Valais sont ceux qui intègrent le plus les élèves en difficulté. La figure 1 montre que, bien que ces cantons aient quantitativement moins « d'offres » à disposition, ce sont eux qui en ont le plus dans l'école et le quartier. Pour qu'il y ait intégration, l'offre de soutien doit être proche de l'école.

Enseignement intégré

La perception de l'offre d'enseignement intégré varie passablement d'un canton à l'autre. Les enseignants des deux cantons qui ont développé une politique explicite d'intégration d'enfants ayant un handicap avéré sont certes ceux qui pensent disposer le plus d'enseignement intégré, mais ne sont pas nécessairement ceux qui annoncent le taux d'élèves intégrés le plus élevé. De plus, les enseignants du Tessin - canton qui se caractérise également par une politique d'intégration scolaire - perçoivent l'offre d'enseignement intégré comme significativement inférieure à celle des autres cantons. Ces considérations nous montrent qu'il est indispensable de clarifier le public cible lorsqu'on parle d'intégration: parle-t-on réellement d'intégration ou de maintien à l'école ordinaire? Lorsque le public cible n'est pas suffisamment bien défini, on risque de rester dans l'illusion d'une école perçue comme intégrative alors qu'elle ne l'est pas réellement dans les faits.

Cours d'appui et de soutien

Selon la perception des enseignants fribourgeois, les cours d'appui ou de soutien représentent une offre nettement moins utilisée que dans la moyenne des cantons latins. Présentée comme une mesure de prévention et de maintien en classe ordinaire des enfants en difficultés, ce constat peut paraître négatif. Il faut cependant le relativiser du fait que cette mesure, comme d'autres d'ailleurs, n'est pas homogène d'un canton à l'autre. Ainsi, dans le canton de Fribourg, le nombre d'élèves suivis par un seul maître de soutien est généralement inférieur à celui des autres cantons. Cela signifie que le suivi sera plus conséquent et on peut dès lors supposer que les retombées seront plus favorables. Ce constat nous montre l'importance qu'il y a pour chaque canton, de dépasser la simple comparaison et d'analyser plus finement les mesures proposées.

Redoublement

L'offre de redoublement, dans l'esprit des enseignants, est très élevée dans tous les cantons. Contrairement à ce qui est souvent affirmé par des responsables politiques, voire par des autorités pédagogiques, c'est une mesure de séparation. Notre recherche montre que cette mesure est d'autant plus présente que le nombre d'étrangers dans la commune est élevé. Ce constat peut s'expliquer par l'observation que nous avons faite qu'un élève étranger a, selon la perception des enseignants, deux à trois fois plus de risques de rencontrer des difficultés scolaires qu'un élève suisse.

Volonté de séparation

Un constat important qui ressort de l'étude, dans la perspective d'une école intégrative, est que la volonté de ne pas se séparer des «élèves à problèmes» est plus grande que

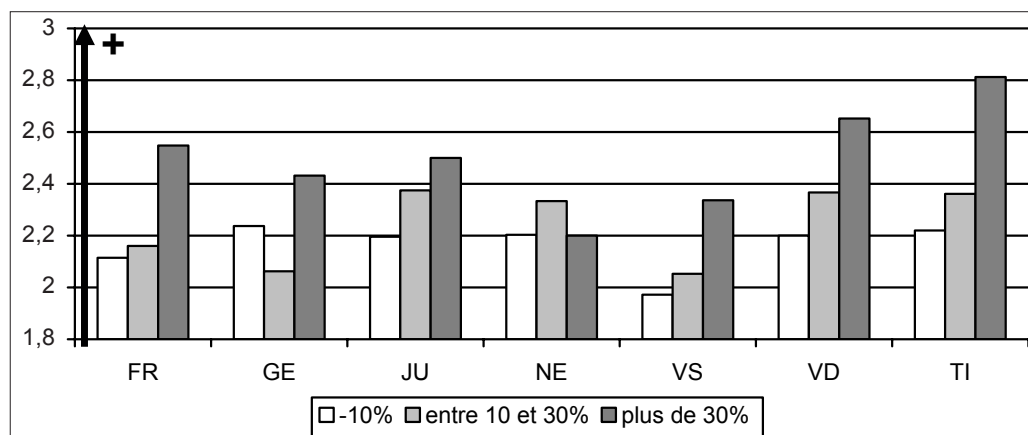


Figure 2: Volonté de séparation des «élèves à problèmes» en fonction du taux d'étrangers dans la commune

celle de les intégrer ou de les réintégrer. Selon ce constat, tout doit être mis en œuvre pour scolariser au maximum, et cela dès le départ, les élèves qui ont des besoins particuliers dans des classes régulières. L'expérience, confirmée par le résultat de notre recherche, nous montre qu'il est difficile de faire revenir dans le circuit ordinaire un élève qui en a été exclu.

Même si la volonté de séparation des «élèves à problèmes» est assez variable d'un canton à l'autre (voir la figure 2), celle-ci augmente très nettement avec le taux d'étrangers dans la commune. Plus le taux d'étrangers dans la commune est grand, plus la volonté des enseignants de se séparer des élèves à problèmes est grande.

Signalement selon le type de difficultés

Dans l'un des questionnaires, nous avons demandé aux enseignants de se prononcer sur deux études de cas. Nos résultats montrent qu'on signale plus à l'extérieur des problèmes de comportement et on résout plus en classe les difficultés d'apprentissage. De même, d'une manière générale, la force de signa-

lement d'un problème de comportement est plus grande (orientation vers une filière spécialisée) que celle d'un problème de difficultés d'apprentissage, même si des différences importantes existent d'un canton à l'autre. Nous constatons, ainsi, que les différences observées sont à mettre plus sur le compte du type de problème posé par l'élève (apprentissage ou comportement) que sur le compte de son milieu social ou de son origine ethnique. Ces observations nous montrent à quel point l'école doit se laisser questionner dans son rôle éducatif afin de se donner les moyens de maintenir en son sein les élèves qui dérangent sur le plan du comportement.

Au-delà de ces premières considérations, il est difficile de mettre en évidence une pratique dominante, tout au plus une tendance, dans les procédures et les mesures utilisées par les enseignants, tant les résultats peuvent être contradictoires et ne permettent pas de dégager une unité.

On remarquera, par exemple, que les enseignants ont tendance, aussi bien dans le cas de difficultés scolaires que dans celui de troubles du comportement, à signaler plus fortement des élèves lorsque les classes

appartiennent à une commune qui compte plus de 20% d'étrangers. Toutefois, du point de vue des mesures proposées, si les enseignants des cantons du Jura, Tessin, Valais et Fribourg «intègrent» plus les enfants en difficultés d'apprentissage lorsqu'ils sont dans des communes de moins de 20% d'étrangers, à l'opposé, les cantons de Vaud et de Neuchâtel «intègrent» plus les enfants en difficultés scolaires lorsqu'ils sont dans des communes de plus de 20% d'étrangers. Le canton de Neuchâtel privilégie également plus les mesures péda-go-thérapeutiques dans les communes où le nombre d'étrangers est supérieur à 20%.

Il est indispensable, dans ce cas, de dépasser la seule lecture quantitative des résultats et de s'intéresser à la politique cantonale à l'égard des élèves étrangers. A notre connaissance, le canton de Neuchâtel a fait un important travail autour de cette problématique. Serait-ce là une explication, même partielle, à ce résultat surprenant? Si tel était le cas, cela laisserait entrevoir une réelle possibilité d'influencer, voire de faire évoluer les représentations des enseignants dans ce domaine.

Concernant les différences d'origine sociale ou de milieu ethnique, peu de différences significatives apparaissent. Ce que l'on observe généralement, mais de façon non significative, est une offre plus grande de mesures pour les élèves de milieu favorisé ou d'origine suisse; les élèves de milieu social défavorisé ou d'origine étrangère bénéficient plus de mesures de séparation, même si, quantitativement, celles-ci sont nettement moins importantes que celles offertes aux élèves de milieu favorisé ou d'origine suisse (une analyse détaillée des problèmes de séparation des élèves étrangers est faite dans un article de Baumberger & Lischer, à paraître).

Type d'enseignement et type de scolarisation

Au départ de notre recherche, nous avons formulé l'hypothèse qu'il existait un lien entre le type d'enseignement et le type de scolarisation intégrée ou séparée des élèves présentant des besoins particuliers. Selon notre vision, un enseignement ouvert serait favorable au maintien et à l'intégration et un enseignement frontal y serait défavorable. Les résultats dont nous disposons tendent à confirmer cette hypothèse. Nous avons ainsi observé dans les classes enfantines du canton de Vaud que les enseignants qui pratiquent peu ou pas d'enseignement «ouvert» ont tendance à plus exclure les «enfants à problèmes» de leur classe, de même, au Tessin, les enseignants qui pratiquent l'enseignement frontal séparent plus les élèves de la classe ordinaire. Ce constat doit cependant être pondéré par l'observation faite dans les classes enfantines du canton de Neuchâtel où les enseignants qui pratiquent rarement l'enseignement frontal ont plus tendance à exclure les enfants en difficultés.

Charge de travail, climat social, charge professionnelle et partenariat

Nous avons également formulé l'hypothèse que la charge de travail, dans la mesure où elle est élevée, peut représenter un obstacle au maintien ou à l'accueil en classe ordinaire d'un enfant ayant des besoins particuliers. Si cette hypothèse devait être vérifiée, ce que notre étude ne nous a pas permis de faire, les classes avec plus de 30% d'étrangers seraient moins accessibles aux élèves en difficultés, puisque dans ces classes les enseignants ressentent une charge de travail plus importante.

Des hypothèses similaires ont été faites concernant le climat social et la volonté de maintenir ou de se séparer des élèves qui po-

sent des problèmes. Les résultats dont nous disposons montrent effectivement une corrélation entre ces deux éléments. Ainsi, lorsque le climat social dans l'école est «mauvais», les enseignants ont plus tendance à vouloir sortir les «enfants à problèmes» de la classe. Même constat lorsque le climat entre la direction et les enseignants est «mauvais».

Nous avons formulé l'hypothèse que le maintien ou l'intégration en classe ordinaire d'enfants présentant des besoins particuliers risquait d'accentuer la charge professionnelle, en particulier le surmenage au travail. Or, notre recherche nous montre que cela n'est pas du tout le cas, et nous faisons même le constat que les enseignants du canton qui séparent le plus et qui d'une certaine manière «se débarrassent des gêneurs» sont parmi ceux qui ont le plus l'impression d'être surmenés au travail. C'est un constat important dans la perspective d'encourager les enseignants à accepter un élève «différent» dans leur classe, sans que cela n'accentue particulièrement leur charge de travail, motif souvent invoqué pour refuser une intégration.

Concernant le partenariat, la seule information disponible en lien avec le maintien ou la séparation est que, dans le canton de Fribourg, les enseignants qui travaillent souvent en partenariat au primaire, excluent moins les «élèves à problèmes» de leur classe.

Représentations des enseignants de la politique cantonale en matière d'intégration

Nous observons une cohérence entre l'image que les enseignants ont de la politique (d'intégration ou de séparation) de leur canton et la réalité des pratiques en matière de scolarisation des enfants «différents».

Il nous paraît important, si l'on souhaite une évolution des pratiques dans ce domaine, que la politique soit plus transparente et véhiculée au travers d'un message clair, ce qui, selon nos observations, est loin d'être le cas pour plusieurs cantons. Nous constatons également un décalage entre l'image que les enseignants ont de la politique d'intégration des autorités du canton et l'image qu'ont leurs collègues à ce sujet.

Psychologues scolaires

Les psychologues représentent également des acteurs importants dans l'encouragement à utiliser ou non les offres de pédagogie spécialisée et en particulier dans la décision de maintien en classe ordinaire ou d'orientation vers une filière spécialisée. Si près de 80 % des psychologues pensent qu'il faudrait d'abord épuiser toutes les possibilités avec les compétences des enseignants avant de prendre d'autres mesures, 75% défendent l'idée qu'il ne faut pas être plus restrictif dans les affectations à des écoles spécialisées. Face à ce constat et dans la perspective d'une école plus intégrative, un travail de formation et d'information de ce corps professionnel doit également être entrepris.

Conclusion

Les représentations des enseignants reflètent non seulement les offres disponibles, mais aussi les pratiques de séparation. Si l'on montre un lien direct entre l'offre, la disponibilité du soutien et les pratiques de séparation, celles-ci sont également influencées par la manière d'enseigner, la politique cantonale et l'atmosphère qui existe dans l'école. Réussir l'intégration d'élèves en difficultés signifie également offrir les conditions de travail (nombre d'élèves par classe pas trop élevé, bon climat dans l'école, bon-

ne organisation, etc.) et de soutien nécessaires (efficacité des aides en classe, disponibilité de l'offre proche de l'école, etc.).

Bernard Baumberger
Responsable UER «Média et technologie»
bernard.baumberger@hepl.ch

Pierre-André Doudin
Responsable UER «Développement
de l'enfant à l'adulte»
pierre-andre.doudin@hepl.ch

Jean-Paul Moulin
Directeur de l'IPS
jean-paul.moulin@hepl.ch

Daniel Martin
Responsable UER «Enseignement, apprentissage
et évaluation»
daniel.martin@hepl.ch

HEP-VD
Av. de Cour 33, 1014 Lausanne

Références bibliographiques

Avramidis, E., Bayliss, P. & Burden, R. (2000). Student teachers' attitudes towards the inclusion of children with special educational needs in the ordinary school. *Teaching and Teacher Education*, 16 (3), 277-293.

Baumberger, B. & Lischer, R. (à paraître). Intégration ou séparation des élèves étrangers: comparaison entre réalité et perceptions. *Pédagogie Spécialisée*.

Doudin, P.-A. (1998a). Difficultés d'intégration scolaire des élèves portugais. In G. Sturny-Bossart & A.-M. Besse Caiazza (Eds.), *Handicap et migration: un double défi pour la formation en Suisse?* (pp. 99-104). Lucerne: Edition SZH/CSPS.

Doudin, P.-A. (1998b). *Schulung der portugiesischen Kinder in der Schweiz/Scolarisation des enfants portugais en Suisse*. Berne: EDK/CDIP.

Doudin, P.-A. (avec la coll. de Jean Moreau). (2002). *Evolution du système scolaire vaudois au travers d'un ensemble d'indicateurs*. Lausanne: URSP.

Doudin, P.-A. & Lafortune, L. (2006). Une vision de l'aide aux élèves en difficulté entre inclusion et exclusion. In P.-A. Doudin et L. Lafortune (Eds.), *Intervenir auprès d'élèves ayant des besoins particuliers: Quelle formation à l'enseignement?* (pp. 45-74). Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.

Doudin, P.-A. & Pons, F. (2003). L'identité culturelle d'élèves migrants. In M. Dolfini & E. Roos (Eds.), *Intégration aux frontières culturelles et linguistiques* (pp. 37-42). Bienne: Swiss Academy for development.

Doudin, P.-A. et al. (2003). Croyances et connaissances: analyse de deux types de rapports au savoir. In L. Lafortune et al. (Eds.), *Conception, croyances et représentations en mathématiques, sciences et technologies* (pp. 7-26). Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.

Freeman, S. F. & Alkin, M. C. (2000). Academic and social attainments of children with mental retardation in general education and special education setting. *Remedial and Special Education*, 21 (1), 3-18.

Katz, J. & Mirenda, P. (2002a). Including students with developmental disabilities in general education classrooms: educational benefits. *International Journal of Special Education*, 17 (2). Internet: <http://www.internationalsped.com/documents/172full.doc> [consulté le 15 janvier 2007]

Katz, J. & Mirenda, P. (2002b). Including students with developmental disabilities in general education classrooms: social benefits. *International Journal of Special Education*, 17 (2). Internet: <http://www.internationalsped.com/documents/172full.doc> [consulté le 15 janvier 2007]

Kauffman, J. M. (1993). How we might achieve the radical reform of special education. *Exceptional Children*, 60, 6-16.

- Kronenberg, B. & Moulin, J.-P. (à paraître). *La pédagogie spécialisée dans les cantons latins. Evolution, pilotage et représentations*. Lucerne: Edition SZH CSPA.
- Peltier, G.L. (1997). The effect of inclusion on non-disabled children: a review of the research. *Contemporary Education*, 68, 234-238.
- Pons, F., Doudin, P.-A. & Pini, G. (2000). Identité culturelle et scolarité d'élèves portugais en Suisse. *Revue Suisse des Sciences de l'Education*, 3, 585-606.
- Rousseau, N. & Bélanger, S. (2004). *La pédagogie de l'inclusion scolaire*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Scruggs, T.E. & Mastropieri, M.A. (1996). Teacher perceptions of mainstreaming-inclusion, 1958-1995: A research synthesis. *Exceptional Children*, 63 (1), 59-74.
- Staub, D. & Peck, C.A. (1995). What are the outcomes for nondisabled students? *Educational Leadership*, 52 (4), 36-40.
- Sturny-Bossart, G. (1996). Jedes zweite Kind in Kleinklassen besitzt einen ausländischen Pass. *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik*, 3, 13-18.
- Vienneau, R. (2004). Impacts de l'inclusion scolaire sur l'apprentissage et sur le développement social. In N. Rousseau & S. Bélanger (Eds.), *La pédagogie de l'inclusion scolaire* (pp. 125-152). Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.

Cours de Formation continue à l'Approche Affolter®

PERCEVOIR – (INTER)AGIR – PARLER 2008/2009

Organisé par l'APW (Groupe de travail pour des problèmes dus à des troubles de perception)

Dirigé et animé par:

Mme Félicie AFFOLTER, Dr en philosophie et
M. Walter BISCHOFBERGER, Dr en philosophie

Lieux:

La Castalie, centre médico-éducatif,
ch. de Champerfou 40, 1870 Monthey/VS
Ecole et foyer de Clair Bois-Lancy,
av. Petit-Lancy 7, 1213 Petit-Lancy/GE

Dates:

6 semaines sur deux ans aux dates suivantes:
07-11 janvier 2008; 16-20 juin 2008, 22-26 septembre 2008
05-09 janvier 2009; 15-19 juin 2009, 5-9 octobre 2009

Coût:

CHF 1'350.– par semaine (CHF 8'100.–)

Cours donné simultanément en français et en allemand

Renseignements:

Secrétariat de l'APW, Degersheimerstr. 47, 9100 Herisau,
tél. 0800 279 279 ou www.apwschweiz.ch